



**Le rendez-vous hebdomadaire
des amoureux de la nature
n°32 du 25 octobre 2024**

UN RAPPORT SENATORIAL PRECONISE MOINS DE REPRESSION POLICIERE !

L'annonce a fait l'effet d'une bombe au ministère de l'Intérieur. Dans un rapport rendu récemment, une mission sénatoriale préconise moins de répression policière, plus de pédagogie en amont et moins de sanctions. La mission d'information va jusqu'à espérer une inspection générale de la police pour maîtriser les risques liés à cette activité, superviser et évaluer les actions des agents de la police sur le terrain et diligenter des enquêtes administratives pour les contrôles faisant l'objet de contestation !

Dans le même temps, le législateur pourrait opportunément mener une réflexion visant à **dépénaliser certaines infractions afin de favoriser un meilleur équilibre entre police judiciaire et police administrative, moins inquisitoriale et traumatisante. La recherche d'une meilleure gradation des sanctions, en fonction de leur gravité, devrait aussi guider le ministère de l'Intérieur.**

La mission recommande enfin de **rééquilibrer les missions de la police au profit de la prévention, de l'appui aux territoires défavorisés et de l'accompagnement des acteurs**, afin d'atténuer l'image répressive attachée à la police, qui nuit à sa capacité à créer l'indispensable confiance avec les jeunes des zones dites défavorisées.

Et la mission de faire **29 recommandations pour une plus grande tolérance face aux contrevenants parmi lesquelles :**

- Instaurer un « **droit à l'erreur** » pour les acteurs de bonne foi, et mieux prendre en compte le caractère non intentionnel des infractions ;
- Mettre en œuvre, **de façon ponctuelle et annoncée à l'avance**, des **contrôles pédagogiques sans verbalisation**, en partenariat avec les associations de quartiers ;
- Développer les **mesures alternatives aux poursuites** et les stages de sensibilisation ;
- Envisager la **mise en œuvre d'un « rescrit sociétal »**, afin de demander à l'administration l'interprétation officielle et opposable d'une norme sociétale ;
- Promouvoir une approche systémique et pluridisciplinaire de la formation initiale des agents de police et accentuer la formation continue sur les enjeux socio-économiques afin de **mieux appréhender la complexité des interventions des jeunes des banlieues** ;
- Mettre en œuvre une stratégie de renforcement de la **coopération avec les associations humanitaires** et élaborer une charte de bonnes pratiques pour fluidifier les relations avec le secteur non marchand.

Reste à savoir si notre nouveau ministre de l'Intérieur, connu pour son intransigeance -à part lors des jeux d'Interville <https://www.dailymotion.com/video/x9672ue>- va laisser passer une telle offense à la police, ou se montrer solidaire avec elle.

Vous y avez cru ?! Et si l'Echo des terriers vous annonce le mariage du Père Noël vous courez acheter un nœud papillon ?

Vous avez bien lu l'esprit et le résumé d'un rapport sénatorial pour stériliser la police, mais uniquement celle de l'environnement ! <https://www.senat.fr/rap/r23-777/r23-777.html>

Il a suffi de remplacer police de l'environnement par police, secteur économique par secteur non marchand, norme environnementale par norme sociétale, associations de quartiers par chambres d'agriculture, Office français de la biodiversité par ministère de l'Intérieur pour apprécier la démarche. Les chasseurs peuvent braconner la tourterelle, les agriculteurs pomper les nappes et les industriels polluer nos rivières. Ce ne sont que des questions d'environnement...

Alors bien sûr, quand on regarde dans le détail, les conclusions de ce rapport à charge contre la police de la nature étaient connues d'avance :

Tandis que la FNSEA, les Chambres d'agriculture, la Fédération nationale des pêcheurs, la Fédération Nationale des Chasseurs, le MEDEF ou le ministère de l'Agriculture, Etangs de France, la Fédération française d'aquaculture et jusqu'à la Fédération des chasseurs du Var avaient chacun droit à une audition dédiée, les associations de protection de la nature d'une part (FNE, FNH, LPO, HetB) et gestionnaires d'espaces naturels d'autres part (Fédération des PNR, des CEN, RNF, Conservatoire du Littoral) étaient reçus ensemble sous forme de deux tables rondes <https://www.senat.fr/rap/r23-777/r23-77712.html#toc301> Un certain Pierre Cuypers, Sénateur de la Seine-et-Marne, président du groupe d'études « Chasse et pêche » était auditionné comme « personne qualifiée » : c'est lui qui avait présidé la commission sénatoriale qui a rendu un rapport à charge contre les blaireaux après avoir ouvertement menti sur plusieurs points.

Du reste on appréciera la neutralité du Président de cette commission, le sénateur Jean-François Longeot qui a successivement voté pour pénaliser fiscalement les donateurs des associations lanceurs d'alertes, pour réprimer les obstructions à la chasse et ceux qui filment la réalité des élevages, contre l'abolition des corridas et combats de coqs, signé une tribune en faveur du gavage des oies, une autre pour censurer le débat sur les conditions d'élevage, demandé la destruction du loup... Heureusement qu'il n'était pas seul ! Il y avait un rapporteur, Jean Bacci, Sénateur du Var (on comprend mieux l'audition du directeur de la Fédération des chasseurs du Var...) qui obtient la note « remarquable » de 1,1/20 sur le site Politique et animaux <https://www.politique-animaux.fr/jean-bacci>

Au fait, le Sénat c'est bien la deuxième chambre qui élabore et vote les lois qui sont censées régir les relations entre les citoyens, à condition bien sûr qu'elles soient appliquées ? Quand on vous dit que les enjeux environnementaux n'ont pas encore pénétré nos pachydermes (lire peaux épaisses du Grec « pakhus » -épais- et « derma » -la peau-).

Notre rubrique « Les cons ça ose tout » : Le MTE fait appel de la suspension de la période complémentaire de déterrage des blaireaux dans la Vienne (voir recours joint) ! Comment est-ce possible ? Qu'est-ce qui ne tourne pas rond ?! Qu'est-ce qui justifie un tel acharnement contre nature de la part de ce ministère ? Qu'il ait peu de moyen c'est un fait et nous sommes solidaires. Mais faut-

il qu'ils les utilisent pour essayer de casser ce que nos associations obtiennent par le droit ? Ce ministère n'a pas d'autres priorités comme la Stratégie Nationale de la Biodiversité à remplir ?

Notre rubrique les bonnes nouvelles : <https://www.animal-cross.org/un-premier-bilan-ours-prometteur-pour-2024/>

Notre rubrique culture : <https://podcasts.nova.fr/radio-nova-la-chronique-de-guillaume-meurice/202410131722-la-chasse-courre>

Naturellement vôtre

Meles meles

<https://www.youtube.com/channel/UCNjHISraXGd-yt0RWZdWUFA>